

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

3gul

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	1053	Société :	R.A.M
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	Retraité
Nom & Prénom :		K. H. DIDI	
Date de naissance :		22/02/1948	
Adresse :		342 Bd Fouad Hammam - Rabat - Maroc	
Tél. :		0662 256446	
		Total des frais engagés : 0,00 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

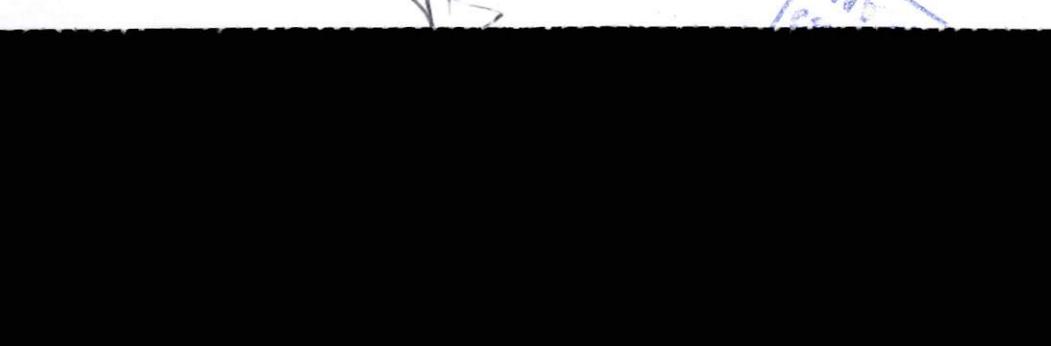
Cachet du médecin	DR. A. H. DIDI
Date de consultation :	12/12/2022
Nom et prénom du malade :	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même
Nature de la maladie :	Affection
Affection longue durée ou chronique	<input type="checkbox"/> ALD <input type="checkbox"/> ALC
Pathologie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/11/2018	lumineux, c3	300,00	300,00	 Dr. H. Babik - Casablanca 9246 - 05 22 94 90

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	14/11/22	463,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANNEXE 2 : HONORAIRES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICALS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

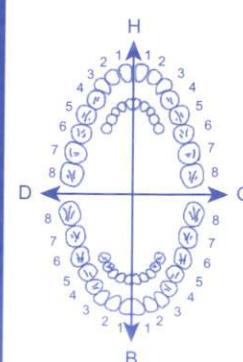
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CMR
EXPLORATION ET TRAITEMENT DES MALADIES
RESPIRATOIRES DU SOMMEIL ET DU BONHEUR

Consultations :
Pneumophtisiologie
Allergologie - Asthme
Sommeil et ronflement
Sevrage tabagique
Réhabilitation respiratoire
Oncologie

- Laboratoire de physiologie clinique**
- Pléthysmographie
- Spiromtrie - Oscilling
- Polysomnographie
- Gaz du sang artériel
- Epreuve d'effort cardio-respiratoire

Endoscopie diagnostique et interventionnelle
Fibroscopie bronchique
Bronchoscopie rigide
Thoracoscopie

الدكتور محمد الداير (قيس)

Dr. Mohammed EL IBRAHIMI
Pneumophtisiologue

الدكتور ع. الناصري

Dr. Arabi NACIRI
Professeur agrégé
Pneumophtisiologue

14/11/2022

Madame KHIDIOUI Khadija

297,00

SYMBICORT 200 : 2 bouffées matin et soir x 2 mois

se rincer la bouche après chaque utilisation

17180

CIPROXINE 500 : 1 comp matin et soir x 5 jours

SV

Jillah Lijne
Dr. N. J. S. El Manai
Pharmacie El Bennani
320 Bd. El Moudawia
Tel: 05 21 96 28 20
El Jadida, Maroc
E-mail: jillahelbennani@yahoo.fr

*Pour les rendez-vous veuillez téléphoner au n° 06 66 79 59 81
De 08 heures à 19 heures*

SYMBICORT® TURBUHALER® 200 /6 microgrammes par dose

SYNTHEMEDIC

22 rue zoubair bneu al aquam roches
noires casablanca

SYMBICORT TURBUHALER

200/6 µg Pdr pth

Flacon de 120 doses

104/14 DMP/21/NRQ P.P.V : 297,00DH



6 118001 020706

budésonide/formotérol

Poudre pour inhalation

INFORMATION DE L'UTILISATEUR

ent l'intégralité de cette notice avant de prendre
z cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
tre question, si vous avez un doute, demandez plus
médecin ou à votre pharmacien.

- Ce médicament a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien

Dans cette notice:

1. Qu'est-ce que SYMBICORT® TURBUHALER® 200/6 microgrammes par dose, poudre pour inhalation et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre SYMBICORT® TURBUHALER® 200/6 microgrammes par dose, poudre pour inhalation ?
3. Comment prendre SYMBICORT® TURBUHALER® 200/6 microgrammes par dose, poudre pour inhalation ?



PS15910

b) Si Symbicort® Turbuhaler®



Ciproxine 250 mg, comprimé pelliculé Ciproxine 500 mg, comprimé pelliculé

LOT: M0052
EXP: OCT 2025
PPV: 171,80 DH

tte notice avant de prendre ce
s importantes pour vous.

oin de la relire.
otre médecin ou votre

personnellement prescrit. Ne le donnez pas à
personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur
maladie sont identiques aux vôtres.

- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ?

- QU'EST-CE QUE CIPROXINE, comprimé pelliculé ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?
- QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE CIPROXINE, comprimé pelliculé ?
- COMMENT PRENDRE CIPROXINE, comprimé pelliculé ?
- QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
- COMMENT CONSERVER CIPROXINE, comprimé pelliculé ?
- INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

1. QU'EST-CE QUE CIPROXINE, comprimé pelliculé ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

CIPROXINE contient une substance active, la ciprofloxacin.

La ciprofloxacin est un antibiotique appartenant à la famille des fluoroquinolones. Elle agit en tuant les bactéries responsables des infections. Elle est active uniquement sur certaines souches spécifiques de bactéries.

Chez l'adulte

CIPROXINE est utilisé chez l'adulte pour traiter les infections bactériennes suivantes :

- infections des voies respiratoires
- infections persistantes ou récurrentes de l'oreille ou des sinus
- infections urinaires
- infections de l'appareil génital chez l'homme et chez la femme
- infections gastro-intestinales et infections intra-abdominales
- infections de la peau et des tissus mous
- infections des os et des articulations
- prévention des infections dues à la bactérie *Neisseria meningitidis*
- exposition à la maladie du charbon

CIPROXINE peut être utilisé dans le traitement de patients présentant un faible taux de globules blancs (neutropénie), et ayant de la fièvre, dont on suppose qu'une bactérie en est la cause.

Si vous présentez une infection sévère ou une infection due à différents types de bactéries, un traitement antibiotique additionnel pourra vous être prescrit en complément de CIPROXINE.

Chez l'enfant et l'adolescent

CIPROXINE est utilisé chez l'enfant et l'adolescent, sous le contrôle d'un spécialiste, pour traiter les infections bactériennes suivantes :

- infections des poumons et des bronches chez l'enfant et l'adolescent atteint de mucoviscidose
- infections urinaires compliquées, y compris les infections ayant atteint les (pyélonéphrite)
position à la maladie du charbon.

CIPROXINE peut également être utilisé pour traiter d'autres infections sévères

CIPROXINE. Si vous souffrez de dépression ou de psychoses, ces symptômes pourraient s'aggraver lors du traitement par CIPROXINE. Dans certains cas, une dépression ou une psychose peut évoluer vers des idées suicidaires, des tentatives de suicides, ou un suicide. Si de telles idées surviennent, arrêtez CIPROXINE et contactez immédiatement votre médecin.

- Vous pouvez présenter des symptômes évocateurs d'une maladie tels que douleurs, brûlures, picotements, engourdissement et douleur musculaire. Si de tels symptômes surviennent, arrêtez CIPROXINE et contactez immédiatement votre médecin.

- Une hypoglycémie a été rapportée le plus souvent chez les personnes diabétiques, principalement dans la population âgée. Si cet effet survient, contactez immédiatement votre médecin.

- Une diarrhée peut se produire lors de la prise d'antibiotiques avec CIPROXINE, même plusieurs semaines après la fin du traitement. Si la diarrhée devient sévère ou persiste, ou si vous remarquez du sang ou de mucus dans vos selles, arrêtez immédiatement CIPROXINE, car votre vie pourrait être mise en danger. Ne prenez pas d'autres médicaments destinés à bloquer ou ralentir le transit intestinal sans avis de votre médecin.

- Si votre vue se dégrade ou si vous ressentez un quelconque niveau des yeux, consultez immédiatement un ophtalmologiste.

- Votre peau devient plus sensible au soleil et aux rayons UV lorsque vous prenez CIPROXINE. Evitez toute exposition au soleil ou aux rayons UV artificiels comme ceux des cabines de bronzage.

- Prévenez le médecin ou le laboratoire d'analyses que vous prenez CIPROXINE si vous devez subir un prélevement de sang ou d'urine.

- Si vous avez des problèmes rénaux, prévenez votre médecin. CIPROXINE devra éventuellement être adaptée.

- CIPROXINE peut provoquer des troubles hépatiques. Si le moindre symptôme de type perte d'appétit, ictere (jaunissement), démangeaisons ou sensibilité de l'estomac à la palpation, survient, arrêtez CIPROXINE et contactez immédiatement votre médecin. CIPROXINE peut diminuer le taux de vos globules blancs et réduire votre résistance aux infections. Si vous présentez des symptômes tels qu'une fièvre et une diminution de votre état général, ou une fièvre accompagnée de douleurs locales tels que des douleurs dans la gorge/le pharynx ou des symptômes urinaires, vous devez consulter immédiatement un médecin. Une analyse de sang sera effectuée afin de recueillir des informations importantes d'indiquer à votre médecin que vous prenez CIPROXINE.

Autres médicaments et CIPROXINE, comprimé pelliculé
Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez ou pourriez prendre tout autre médicament.

Ne prenez pas de CIPROXINE en même temps que d'autres médicaments qui pourraient provoquer des effets indésirables tels que la hypertension artérielle et des somnolences (voir rubrique 4). CIPROXINE, comprimé pelliculé.

Les médicaments suivants sont connus pour provoquer des effets indésirables lorsqu'ils sont pris avec CIPROXINE. Si vous prenez CIPROXINE en même temps que ces médicaments, il existe une incidence sur les effets thérapeutiques et une probabilité de survenue des effets indésirables.

Prévenez votre médecin si vous prenez
- antivitamine K (par exemple, la phénprocoumonate ou le fluindione) ou pour fluidifier le sang
- médicaments contre la

5 bis rue Ibnou Babik - Quartier Racine - Maârif - CASABLANCA

• Téléphone : 05 22 94 92 46 / 05 22 94 93 47 - Fax : 05 22 94 91 23

E-mail : soufflemaroc@gmail.com - Site web : www.cmr-maroc.com

Casablanca, le

16/11/2022

M Khimiori Meditsa.

Honoraires versés

Le	Consultation	5	300	DH
Le	Radiographie Pulmonaire Face :			DH
Le	Radiographie Pulmonaire Profil			DH
Le	Pléthysmographie / DLCO			DH
Le	Spirometrie - Oscilling			DH
Le	Polysomnographie + Polygraphie			DH
Le	Polygraphie sous VNI			DH
Le	Gaz du Sang Artériel			DH
Le	Mise en Place de VNI			DH
Le	Epreuve d'Effort Cardio-Respiratoire			DH
Le	Tests Cutanes			DH
Le	Fibroscopie Bronchique / LBA			DH
Le	Aerosol + Injection	100		DH
Le	Ponction "Pleurale - Biopsie"			DH
Le	Ponction "Pleurale - Simple"			DH
Le	Echographie de reperage			DH
Le	Test de marche de 06 minutes			DH
	TOTAL :		400	DH